

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES



Rapport Annuel 2023

Le travail domestique constitue le fondement des soins



Nous pensons que le travail domestique est un travail, et que chaque travailleuse domestique mérite de jouir des mêmes droits que tous les autres travailleurs. Notre vision née de cette idée est de construire une organisation mondiale de travailleuses et travailleurs domestiques forte, démocratique et unie, afin de protéger et de faire progresser leurs droits partout dans le monde.

Rapport Annuel de la FITD 2023

Auteur : Brenda Leifso

Conception et mise en page : m+mSTUDIOS

Février 2025

Fédération Internationale des Travailleuses
Domestiques

Site web : idwfed.org

Courriel : info@idwfed.org

Facebook: @IDWFED

Twitter: @IDWFED

Instagram: @idwfed





Rapport Annuel 2023

Table des matières

Le travail domestique constitue le fondement des soins	4
Message de la présidente	6
Message de la secrétaire générale	8
10 ans, forts, ensemble : atteindre nos objectifs stratégiques, célébrer les triomphes et relever les défis	10
● Développement de la Fédération.....	12
● Renforcement des capacités.....	16
● Campagnes thématiques : action régionale et internationale, recherche et victoires.....	19
● Les défis auxquels nous avons fait face	30
Un siège à la table : représentation et alliances internationales.....	32
Congrès 2023.....	34
Publications et recherche.....	38
Nos affiliés	39
Rapport Financier	43
Nos bailleurs de fonds et nos partenaires	44
Qui sommes-nous?	45
Nos affiliations	46

LE TRAVAIL DOMESTIQUE CONSTITUE LE FONDEMENT DES SOINS



Pour les travailleur.se.s domestiques, la pandémie de COVID-19 a révélé deux dures vérités : premièrement, **le travail de soins rémunéré que nous accomplissons est, comme l'affirme l'Organisation internationale du travail (OIT), fondamental pour la résilience de la société, de l'économie et du travail face aux crises.**

Le travail domestique rend possibles tous les autres et, dans la mesure où l'ensemble du travail des soins est encore très sexué, nos emplois aident d'autres femmes à rejoindre le marché du travail ou à y rester. Par conséquent, chacune de nos nombreuses tâches est essentielle. **Les soins indirects que nous fournissons, comme la cuisine, le nettoyage et la vaisselle, sont tout aussi importants que les soins directs que nous prodiguons aux enfants, aux malades et aux personnes âgées.**

Comme l'ont montré les déficits de soins mis en évidence par la pandémie, notre travail comble les lacunes laissées par les politiques publiques. En tant que travailleur.se.s domestiques souvent actifs dans la sphère privée, **nous avons également besoin de politiques et de pratiques de soins qui contribuent à garantir que nos propres enfants, personnes âgées et malades sont pris en charge, pour nous permettre de rejoindre le marché du travail dans des conditions décentes.**

La pandémie a également exposé une contradiction profonde : **le travail domestique et les soins sont reconnus**

comme essentiels, mais les travailleur.se.s qui accomplissent ces tâches ne sont pas valorisés économiquement ou socialement.

Ce manque de reconnaissance aggrave les inégalités systémiques et creuse le fossé de la pauvreté à laquelle travailleuses et travailleurs domestiques sont déjà confrontés dans le monde entier.

Le travail forcé et le travail des enfants sont deux fléaux répandus dans le secteur du travail domestique. De fait, le travail domestique enregistre le pourcentage le plus élevé de travail forcé parmi les cinq secteurs dans lesquels il est le plus présent. C'est également le secteur qui présente les plus graves déficits en matière de conditions de travail décentes. De nombreux pays ne nous reconnaissent même pas comme des travailleur.se.s ayant droit aux protections qui couvrent pratiquement tous les autres employés ; **on estime ainsi que 40,7 millions d'entre nous ne sont pas protégé.e.s par les lois sur le travail et la sécurité sociale. Au niveau mondial, huit sur dix d'entre nous sont employé.e.s de manière informelle, ce qui signifie que nous ne bénéficions pas de contrats formels, d'accès aux lois et aux protections de la sécurité sociale ou encore de retraites. Ces vulnérabilités sont particulièrement prononcées pour les migrant.e.s, dont 11,5 millions sont des travailleur.se.s domestiques.**

En 2023, la FITD comptait **90 affiliés** de **69 pays** répartis dans **7 régions**, et représentait plus de **669 082** travailleuses et travailleurs domestiques **membres**

Statistiques sur le travail domestique

- 58 millions de travailleur.se.s domestiques, soit 76 % du total dans le monde, sont des femmes.

- 36 % des travailleur.se.s domestiques, en particulier en Asie, dans le Pacifique et dans les États arabes, sont complètement exclus des protections du droit du travail accordées par la Convention de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques (C189) de 2011.



- Dans le monde, 8 travailleur.se.s domestiques sur 10 sont employés de manière informelle, ce qui signifie qu'ils ne bénéficient ni de contrats formels, ni d'accès aux lois et aux protections en matière de sécurité sociale, ni de retraites.

- 11,5 millions de travailleur.se.s migrant.e.s sont des travailleur.se.s domestiques. Les travailleur.se.s domestiques migrants sont fréquemment exploités dès les processus de recrutement et confrontés à de multiples barrières culturelles et linguistiques qui aggravent leur isolement. Ils ne jouissent pas de protections en raison du

manque de couverture et/ou d'application du droit du travail dans leur pays de destination, voient leur liberté d'association et leurs mouvements restreints et font face à la rétention de leurs salaires, leurs visas et leurs passeports.



Fondée en 2013 par 48 organisations de travailleur.se.s domestiques membres qui ont compris la nécessité d'une fédération mondiale pour contribuer à organiser et à autonomiser les travailleur.se.s domestiques confrontés à ces défis, la **Fédération internationale des travailleur.se.s domestiques (FITD)** a consacré la dernière décennie à aider à construire un puissant mouvement de travailleuses et travailleurs domestiques.

Comme nous sommes dirigés par des femmes, notre compréhension du contexte, des besoins et des défis auxquels sont confrontées les travailleuses domestiques est à la fois personnelle et internationale. **Nous pensons que le travail domestique est un travail, et que chaque travailleuse domestique mérite de jouir des mêmes droits que tous les autres travailleurs.** Notre vision née de cette idée est de construire une organisation mondiale de travailleuses et travailleurs domestiques forte, démocratique et unie, afin de protéger et de faire progresser leurs droits partout dans le monde.

Nous accomplissons cette mission aux niveaux local, régional et international au moyen des activités suivantes : organisation, formation et responsabilisation des travailleur.se.s domestiques ; promotion de la ratification de la Convention n° 189 de l'OIT sur les travailleur.se.s domestiques ; campagnes pour un changement juridique en faveur du travail décent pour les travailleur.se.s domestiques et de l'élimination du travail des enfants ; appui aux travailleur.se.s migrant.e.s ; lutte contre la violence sexiste, en particulier dans le cadre de la Convention n° 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement (2019) ; plaidoyer pour des protections sociales ; promotion d'initiatives en matière de santé et de sécurité au travail pour les travailleur.se.s domestiques ; mobilisation d'alliés et développement d'un soutien massif, et renforcement de la solidarité à travers les régions et les organisations de travailleur.se.s domestiques.



MESSAGÉ DE LA PRÉSIDENTE

Alors que nous célébrons le 10e anniversaire de la Fédération internationale des travailleur.se.s domestiques, il est essentiel de réfléchir aux réalisations importantes que nous avons atteintes et aux grandes luttes que nous avons menées. Ce rapport annuel sert à rendre compte de nos progrès, mais aussi à témoigner de la résilience et de la détermination des travailleuses domestiques du monde entier.

Des jalons majeurs ont façonné notre mouvement au cours de la dernière décennie, et il est fondamental d'immortaliser ces moments tandis que nous nous tournons vers l'avenir. L'adoption de la Convention n° 189 par l'OIT en 2011 a marqué un de ces moments historiques, car elle a établi des droits pour les travailleur.se.s domestiques rémunéré.e.s du monde entier.

Nous nous engageons à poursuivre notre lutte pour que cette Convention soit ratifiée et mise en œuvre dans les pays qui ne l'ont pas encore fait. Nous ne relâcherons pas non plus nos efforts de plaidoirie en faveur de la ratification de la Convention n° 190 et de sa Recommandation 206 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.



Le 4e Congrès de la FITD à De Haan, en Belgique, a été un autre tournant décisif pour notre mouvement, notamment parce que nous y avons honoré la mémoire de Myrtle Witbooi, notre présidente fondatrice, décédée en janvier 2023. Le dévouement et les contributions de Myrtle au mouvement des travailleur.se.s domestiques étaient inestimables, et sa perte nous a tous profondément marqués. Son héritage nous inspire pour continuer à défendre les droits des travailleur.se.s domestiques et œuvrer pour un avenir où tous ces travailleur.se.s seront reconnus et respectés. Nous rendons hommage à Myrtle et à tous ceux et celles qui ont consacré leur vie à prendre soin des autres.

En tournant le regard vers l'avenir, la Conférence de l'OIT sur l'économie des soins de 2024 constituera une plateforme cruciale pour la poursuite de nos activités de plaidoyer. Cette conférence mettra l'accent sur la reconnaissance du travail de soins comme essentiel pour la société, et soulignera la nécessité de conditions de travail décentes pour tous les travailleur.se.s de ce secteur. Nous nous attendons à ce que les discussions mettent en évidence

« Une Fédération comme la nôtre peut résister aux défis les plus difficiles et atteindre les plus hauts sommets. »

Carmen Brítez, présidente de la FITD

l'importance de soins de qualité et le rôle des gouvernements dans l'élaboration de politiques publiques favorables aux systèmes de soins. En tant qu'organisation mondiale, nous continuerons à nous battre pour la reconnaissance de notre statut de travailleur.se.s, en veillant à ce que nos voix soient entendues et nos droits respectés.

Même si chacun d'entre nous travaille sans relâche dans nos sept régions, **nous devons continuer à collaborer en tant qu'équipe mondiale pour garantir que le travail domestique soit reconnu comme un travail, avec les droits qui caractérisent le travail décent.**



MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La FITD continue d'augmenter le nombre de ses organisations affiliées. À la fin de l'année 2023, nous comptons au total 90 syndicats/associations répartis dans 69 pays. Tous les organisateurs de base savent à quel point il est difficile d'organiser les travailleur.se.s en syndicats. C'est encore plus vrai pour les travailleuses domestiques, car elles travaillent de manière isolée, dans des maisons privées, derrière des portes fermées et de hauts murs. Cette difficulté d'organisation est amplifiée quand les normes socioculturelles dans la plupart des pays considèrent encore les employées domestiques comme des « aides » ou comme « faisant presque partie de la famille » plutôt que comme des travailleur.se.s qui méritent des droits et du respect. Notre organisation est un travail d'amour, profondément ancré dans la conviction que le travail domestique est un travail et que les travailleur.se.s domestiques méritent de bénéficier des mêmes droits que ceux accordés aux employés d'autres secteurs.

Une déclaration que j'entends souvent de la part des leaders des travailleur.se.s domestiques à travers le monde est :
« Nous voulons ce que vous avez ! » Nos dirigeantes syndicales savent bien que cela ne sera possible que grâce à l'organisation, l'organisation et l'organisation !

En 2023, notre Fédération a continué à mettre l'accent sur le renforcement des capacités de nos affiliés pour qu'ils deviennent des organisations démocratiques durables et des acteurs clés du changement social dans leurs pays respectifs. Pour ce faire, nous les aidons à acquérir les compétences techniques et politiques nécessaires pour être aux commandes du changement qu'ils imaginent pour leur secteur et pour les moyens de subsistance de leurs communautés. Depuis ses débuts, notre mouvement incarne également le principe d'organisation **« Rien pour nous sans nous »**.

Le développement du leadership, le renforcement du pouvoir de négociation collective sur le terrain et la promotion des réformes des politiques et du droit du travail figurent parmi les stratégies et les programmes importants que la FITD a mis en œuvre dans nos sept régions.

Un autre tournant de cette année a été notre 4e Congrès, qui a également marqué notre 10e anniversaire et une décennie d'histoire pour la première et unique fédération syndicale de travailleur.

se.s domestiques mondiale. Beaucoup de temps, de ressources et d'énergie ont été consacrés à la préparation de nos affiliés en vue du Congrès, la plus grande célébration possible pour un syndicat démocratique. Toutes les régions ont tenu leurs pré-congrès régionaux, au cours desquels elles ont élaboré les résolutions et les amendements constitutionnels qu'elles souhaitent discuter avec leurs camarades au niveau mondial. Conformément à notre Constitution, un renouvellement majeur des dirigeants par le biais d'élections a eu lieu lors du Congrès. De ce fait, dix des quatorze membres du Comité exécutif, qui représentent nos sept régions, ont été élus pour leur premier mandat. Nous avons également choisi une nouvelle secrétaire générale. Et, bien que les Congrès soient des occasions de célébration dans la vie syndicale, ce Congrès a été doux-amer, car deux de nos dirigeantes fondatrices, l'ancienne présidente Myrtle Witbooi (RIP) et la secrétaire générale Elizabeth Tang n'ont pas pu être physiquement présentes. Leurs esprits, cependant, étaient avec nous.

« Nous avons prouvé au monde que les femmes font l'histoire, mais aussi que, contre toute attente, elles ont le pouvoir de changer le monde d'une manière inspirante et motivante. »

Adriana Paz Ramírez
Secrétaire Générale
de la FITD



Pour en savoir plus, veuillez consulter la section Congrès ci-dessous.

Alors que je viens d'assumer le poste de secrétaire générale en octobre 2023, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude au Congrès qui m'a élue sans opposition pour codiriger, aux côtés du Comité exécutif, l'un des mouvements de travailleuses les plus dynamiques et résilients au monde. Nous avons prouvé au monde que les femmes font l'histoire, mais aussi que, contre toute attente, elles ont le pouvoir de changer le monde d'une manière inspirante et motivante. Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude et mon appréciation à nos prédécesseuses pour avoir jeté les bases et semé la vision que nous promettons de concrétiser dans les années à venir.

Je tiens à saluer et à remercier l'équipe dévouée de la FITD, qui accompagne nos membres et nos leaders pour rendre réelle et concrète notre vision commune de la justice. Enfin, je souhaite adresser ma reconnaissance et mes remerciements à nos partenaires, nos bailleurs de fonds et nos alliés.e.s, qui soutiennent le mouvement des travailleuses domestiques et croient en sa vision du changement politique.



**10 ANS, FORTS,
ENSEMBLE :**

**ATTEINDRE
NOS OBJECTIFS
STRATÉGIQUES,
CÉLÉBRER LES
TRIOMPHES ET
RELEVER LES
DÉFIS**

L'année 2023, qui marque le 10e anniversaire de la FITD, a vu les affiliés déployer des efforts considérables pour garder le cap dans la mise en œuvre des quatre domaines prioritaires définis par notre Plan stratégique 2020-2025. Ces domaines comprennent le **développement de la Fédération**, le **renforcement des capacités organisationnelles pour une croissance solide et durable**, le **renforcement des efforts sur les campagnes thématiques et la recherche**, et **l'accent sur l'organisation et la représentation des travailleur.se.s domestiques migrants**. Ils figurent parmi les stratégies les plus directes et efficaces pour lutter contre les injustices et les barrières systémiques qui ont maintenu les travailleur.se.s domestiques, en particulier les femmes, dans la marginalité pendant si longtemps..

Il serait impossible de saisir toute l'ampleur de l'élan prolongé, des actions entreprises et des résultats obtenus par la FITD, ses régions et ses affiliés en 2023 ; c'est pourquoi quelques points saillants sont présentés ci-dessous.

Priorités de la FITD : Plan stratégique 2020-2025

Priorité 1 : Développement de la Fédération

Priorités et objectifs principaux

- Augmenter le nombre de TD membres dans le monde à 1 million, en recrutant 21 nouveaux affiliés dans 16 pays d'ici 2025
- Renforcer la viabilité organisationnelle et financière de la FITD
- Consolider un système de communication solide et efficace afin d'accroître la visibilité des affiliés de la FITD et de leur engagement actif
- Accroître le nombre de membres travailleur.se.s domestiques migrant.e.s et leur représentation
- Mobiliser des campagnes thématiques mondiales sur les ratifications nationales des C189 et C190

Priorité 2 : Renforcement des capacités

Priorités et objectifs principaux

- S'assurer que tous les affiliés disposent des capacités organisationnelles et ressources de base pour devenir des défenseurs efficaces des TD
- Développer et former les leaders de demain

- Renforcer les capacités des affiliés en matière d'organisation de nouveaux membres et d'engagement et de fidélisation des membres existants

Priorité 3 : Campagnes thématiques et recherche

Priorités et objectifs principaux

- Ratification de la C189
- Ratification de la C190
- L'économie des soins et les besoins de soin des travailleuses domestiques
- Renforcer la protection sociale

Priorité 4 : Travailleur.se.s domestiques migrant.e.s

Priorités et objectifs principaux

- Accorder la priorité à l'affiliation des TDM et développer des stratégies d'organisation avec ces travailleur.se.s
- Renforcer les capacités des organisations de TDM, y compris leurs compétences en matière de plaidoyer
- Organiser des rassemblements de leaders des TDM aux niveaux régional et international afin de faciliter la mise en commun des stratégies et la sensibilisation de l'opinion publique

Pour en savoir plus sur les Résolutions qui orientent le **Plan stratégique** et sur les priorités et les objectifs, consultez le Plan stratégique sur le site web de la FITD.



● Développement de la Fédération

Renforcement du nombre de membres

La priorité de 2023 a été l'augmentation du nombre de membres chez les affiliés actuels. En Afrique, par exemple, des affiliés ont recruté plus de 13 200 nouveaux membres et ont étoffé leur structure au niveau local en créant 13 nouvelles sections. L'Amérique latine a gagné 6 100 nouveaux membres au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Mexique, au Paraguay et au Pérou. De nouveaux affiliés venant du Honduras (Sindicato Nacional de Trabajadoras del Hogar – SINTRAHO) et de Colombie (Asociación Unión de Trabajadoras del Hogar – UTRAHOGAR) ont également été accueillis. L'Asie a recruté 5 000 nouveaux membres, dont 500 travailleurs domestiques migrants. Une bonne partie de cette croissance est due à l'Inde, où SEWA Bharat a recruté 1 750 nouveaux membres.

Bienvenue aux nouveaux affiliés

- Sindicato Nacional de Trabajadoras del Hogar (SINTRAHO) – Honduras
- Asociación Unión de Trabajadoras del Hogar (UTRAHOGAR) – Colombie

Durabilité organisationnelle et financière

Conformément à l'objectif de créer une fédération forte et consolidée de l'intérieur, la FITD a convoqué son 4e Congrès à De Hann, en Belgique, en octobre 2023 (voir la section Congrès ci-dessous). À cette occasion, **elle a élu démocratiquement un nouveau Comité exécutif et une nouvelle Secrétaire générale**. Alors que la plupart des premières membres de notre Comité exécutif de la FITD arrivaient au terme de leur mandat, nous les avons remerciées pour leur travail fondateur. Dans le même temps, nous avons accueilli les nouveaux membres du Comité exécutif, qui continueront à consolider notre fédération mondiale.



Au niveau international, l'accent continue également d'être mis sur **l'élaboration de stratégies visant à diversifier les ressources de financement, afin d'assurer la viabilité financière de l'organisation à long terme.**

Comme décidé lors du Congrès, cela inclut la conception de projets qui renforcent la sensibilisation et les capacités des affiliés en matière de finances. Les cotisations des affiliés de la FITD augmenteront également de manière échelonnée et par paliers à partir de janvier 2024. La Fédération continue sa collecte pour alimenter le Fonds de solidarité, en encourageant les dons des affiliés économiquement stables situés dans le Nord global.

Au niveau régional, en Asie, quatre **affiliés ont œuvré en faveur de la viabilité financière** en levant des fonds et en améliorant le recouvrement des cotisations, et de la viabilité organisationnelle en participant à l'orientation syndicale et en assistant à des réunions démocratiques incluant membres et dirigeants.

Après avoir mené des recherches sur la meilleure façon de percevoir les cotisations des affiliés, la FITD a pu mettre en œuvre des changements qui ont permis à **l'ensemble des 28 affiliés d'Afrique de payer leurs cotisations à la Fédération.** Globalement, l'Afrique a également affiché une hausse de la collecte des cotisations syndicales.

Après une évaluation, une analyse et une réflexion collectives sur les victoires et les

défis qui restent à relever pour la mise en œuvre complète de l'agenda du travail décent, l'Amérique latine a consolidé **l'Agenda syndical unifié en faveur de la mise en œuvre de la C189 sur le travail décent pour les travailleur.se.s domestiques.** Les principaux points de cet agenda incluent les salaires, les mécanismes de fixation des salaires, les contrats de travail, l'éducation et la professionnalisation, les inspections du travail, la protection sociale, les heures de travail, la migration et le travail domestique, ainsi que la violence et le harcèlement sur le lieu de travail. L'agenda a été adapté pour guider les syndicats dans leur contexte national de plaidoyer. Parallèlement à ce programme, **une approche en trois volets a été mise au point pour aider les syndicats à renforcer leur pouvoir de négociation collective sur le terrain,** notamment grâce à la construction d'une base, au développement du leadership, au renforcement syndical et à l'élaboration de campagnes de plaidoyer.

Le Congrès a approuvé la résolution visant à maintenir le cadre de collaboration existant entre la FITD et la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT d'après l'anglais), qui a donné des résultats positifs et a reçu un soutien unanime. Les membres européens de l'EFFAT comme de la FITD reconnaissent la nécessité de renforcer et d'étendre la collaboration afin de garantir la continuité, la confiance et l'efficacité dans la défense



des droits et des intérêts des travailleur.se.s domestiques.

En 2023, l'EFFAT a consolidé sa stabilité financière et organisationnelle grâce à des partenariats ciblés et à des initiatives stratégiques, en particulier dans le cadre du **projet PHSDialogue** sur les services aux personnes et aux ménages (PHS – *Personal and Household Services*) soutenu par l'UE. Il s'agit de **la plus grande enquête européenne destinée aux travailleurs, aux employeurs, aux utilisateurs-employeurs et aux utilisateurs des services PHS**. Pour s'attaquer aux problèmes structurels mis en évidence par le **Moniteur d'emploi PHS**, l'EFFAT a plaidé en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la stabilité de l'emploi dans ce secteur, qui inclut le travail domestique. **La déclaration conjointe sur les pénuries de main-d'œuvre**, cosignée avec l'EFFE, l'EFSI et UNI Europa, a mis en lumière les graves problèmes de personnel dans les PHS et a souligné le rôle joué par l'EFFAT pour faire pression en faveur de politiques de rétention de la main-d'œuvre. Cette action collective a amplifié l'engagement de l'EFFAT pour la durabilité et souligné l'importance croissante du secteur dans toute l'Europe.

Dans la région MOAN, **sept groupes de travailleur.se.s domestiques migrant.e.s au Liban ont formé une coalition**, dans le but de s'exprimer d'une voix unifiée contre l'exploitation. La FITD l'a soutenue par le biais d'ateliers de renforcement des capacités et de réunions visant à améliorer les capacités organisationnelles, les compétences en matière de plaidoyer et

l'unité. Cette mission est de la plus haute importance pour les travailleur.se.s migrants qui, bien qu'ils travaillent dans les conditions les plus hostiles, continuent à s'organiser et à construire des réseaux de soutien juridique et communautaire mutuel au sein de coalitions interraciales et multilingues. La FITD a également documenté et systématisé des cas de travail forcé et de violence sexiste dans la région.

Pour renforcer le sentiment d'appartenance à une organisation mondiale, la FITD a organisé et alimenté un groupe Facebook ainsi que d'autres médias sociaux pour les affiliés.

Communication

Les régions de la FITD et la fédération mondiale continuent d'échanger et de mettre en commun des informations, d'atteindre des membres nouveaux et existants, et de sensibiliser l'opinion publique mondiale. Pour ce faire, elles recourent à des moyens créatifs et variés, allant de la création de brochures à la rédaction de témoignages en passant par l'obtention d'une couverture médiatique, l'utilisation de groupes Facebook, WhatsApp et Google, l'organisation de webinaires et l'intensification des contacts avec les médias. Lors de la Journée internationale des travailleur.se.s domestiques, la FITD a assuré une action de communication forte en organisant le webinaire Countdown to Congress, avec un nombre record de 14 canaux d'interprétation.

Accroître le nombre de membres travailleur.se.s domestiques migrant.e.s et leur représentation

La FITD reste déterminée à augmenter le nombre de membres travailleur.se.s domestiques migrant.e.s et leur représentation dans toutes les régions et à l'échelle internationale. Par conséquent, lors du Congrès 2023, la région MOAN



(composée de travailleur.se.s domestiques migrant.e.s) a été officiellement intégré la structure politique de la FITD, avec deux sièges au sein du Comité exécutif mondial (un.e membre titulaire et un.e suppléant.e). La Fédération continue également de plaider en faveur de la collaboration entre les pays d'origine et de destination dans divers couloirs de migration Sud-Nord et Sud-Sud, notamment pour les flux migratoires de l'Afrique et l'Asie vers la région MOAN, au sein de l'Amérique latine, de l'Amérique latine vers les États-Unis, et au sein de l'Asie. Deux ateliers axés sur l'échange et l'apprentissage entre les affiliés des régions Asie et MOAN ont permis d'améliorer

considérablement la connaissance et la compréhension des défis et des stratégies, en vue d'une organisation et d'un plaidoyer transnationaux efficaces. En outre, un plan de travail complet qui s'inscrit dans les objectifs stratégiques plus larges de la FITD a été élaboré pour la région MOAN, l'une des principales destinations des travailleur.se.s migrant.e.s à l'échelle mondiale. En Afrique, les affiliés ont commencé à organiser les travailleur.se.s domestiques migrants avant qu'ils ne se rendent dans leur pays de destination et lorsqu'ils reviennent, souvent après avoir été confrontés à des difficultés telles que la maladie, les licenciements abusifs et les abus.





● Renforcement des capacités

En 2023, la FITD a concentré ses efforts de renforcement des capacités et de développement organisationnel sur la préparation des délégués au Congrès. Chacun des affiliés a ainsi organisé des formations et des réunions pré-congrès approfondies, conçues pour permettre le déroulement d'un Congrès résolument démocratique. Les pré-congrès régionaux sont des moments phares dans la vie de notre Fédération, car ils constituent une préparation à la démocratie participative. Dans ce cadre, les affiliés préparent les résolutions et les amendements constitutionnels qui seront discutés au niveau mondial. Ces résolutions fournissent à la FITD une orientation stratégique pour aborder les thèmes spécifiques formulés par la base des membres à la direction. **Pour plus de détails, veuillez consulter la section Congrès ci-dessous.**

La FITD a également participé à des réunions consultatives pour étendre le projet **Plateforme genre + migration**, lancé par le Fonds Monétaire International en 2022, qui a approfondi les compétences d'analyse politique des travailleuses domestiques participantes, tout en les aidant à acquérir des compétences pour dénoncer les violations des droits humains.

Les affiliés ont également brillé par leurs efforts de renforcement des capacités dans toutes les régions, dont voici quelques exemples :

- **La région d'Afrique** a organisé des formations régionales et sous-régionales sur **l'autonomisation juridique, les protections sociales et les finances organisationnelles**. L'une des réussites a été le programme parajuridique, dans le cadre duquel une formation basée sur les connaissances a été élargie à 65 dirigeants syndicaux. Ces derniers sont désormais en mesure de traiter les



dossiers du Domestic and Allied Workers Union du Zimbabwe. Grâce à la méthodologie de formation incluse, ces leaders pourront dorénavant former leurs membres. La région a également produit et distribué la brochure

S'organiser, s'organiser, s'organiser. Comment nous nous y prenons !

- En **l'Afrique francophone**, plus de 500 travailleur.se.s domestiques ont bénéficié de divers programmes de formation dispensés par huit affiliés au travers de l'Afrique de l'Ouest. Ceux-ci ont notamment porté sur la **gestion, le leadership et l'administration du**



syndicalisme, le développement du leadership individuel, la formation des formateurs, les droits et les protections des travailleur.se.s domestiques, la santé et la sécurité au travail, ou encore le traitement des affaires juridiques.

- En **Asie**, environ **700 travailleur.se.s domestiques** ont reçu une formation d'orientation sur les syndicats et **275** ont été formés à l'administration organisationnelle, au plaidoyer, aux négociations et au traitement des affaires. Des travailleur.se.s ont également été formés sur l'**alphabétisation en médias numériques**, la **défense des lois sur la protection des travailleur.se.s domestiques** et le **renforcement de la résilience financière grâce aux coopératives**. Ces formations ont permis aux travailleur.se.s domestiques leaders et membres de mettre en œuvre une série de réunions de dialogue social visant à défendre leurs droits auprès de multiples parties prenantes, notamment des organes gouvernementaux, des organisations de la société civile, des syndicats, des jeunes, des femmes et d'autres acteurs sociaux. En Inde, **125 travailleur.se.s domestiques** ont bénéficié d'une formation sur



l'**alphabétisation fonctionnelle et numérique**, la **communication**, la **gestion**, la **négociation** et les **lois et les droits relatifs au travail domestique**.

- Dans une optique de renforcement des capacités, **la région des Caraïbes** a organisé deux ateliers hybrides pour les **leaders des travailleur.se.s domestiques** de six pays caribéens. Ces formations visaient à développer une vision pour les **travailleur.se.s domestiques**, à inspirer une **plus grande solidarité** entre les **leaders des six pays**, à reconnaître les **forces et les faiblesses organisationnelles**, ainsi qu'à identifier les **domaines d'amélioration** et les **compétences en matière de leadership nécessaires pour soutenir cette vision**. Des **travailleur.se.s domestiques** de la région ont également participé à une formation à la **littératie numérique**.
- En collaboration avec 14 syndicats, la **FITD continue de renforcer les capacités dans toute la région de l'Amérique latine**. Par exemple, de nouvelles dirigeantes ont renforcé leurs connaissances et compétences au Panama, devenant membres du comité exécutif de leur syndicat, tandis que les dirigeants colombiens attendent la mise en œuvre d'un centre de formation syndicale récemment conçu. Quarante-cinq leaders venant de République dominicaine ont renforcé leurs compétences en participant à un programme diplômant en leadership syndical. Parmi les participant.e.s à l'école régionale de formation des dirigeants LUNA (Leadership, Unité, reNouveau et Amplification), **75 %** ont été élus



à des postes de direction au sein de leurs syndicats. D'autres ont gagné des élections pour la première fois dans leur syndicat national, tandis qu'une participante a été nommée au Secrétariat fédéral aux droits de l'homme du Brésil. Un autre leader a joué un rôle important pour coordonner quatre organisations de travailleur.se.s domestiques au Pérou dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de plaidoyer en faveur de l'application de la Loi sur les travailleur.se.s domestiques de ce pays. En outre, des diplômés de la cohorte 2019 de LUNA ont servi de mentors aux groupes 2022 et 2023, ce qui construit le leadership interne et les structures de mentorat. L'évaluation récente du programme LUNA a mis en avant **la valeur de la formation politique, organisationnelle, de leadership et somatique qu'il offre**. Suite à l'impact positif obtenu dans la région Afrique, une formation sur le **leadership démocratique pour les travailleur.se.s domestiques** a également été organisée pour la première fois en Amérique latine.

- Dans **la région MOAN**, des réunions virtuelles ont cherché à **discuter des conditions propres à chaque pays, élaborer des feuilles de route pour les futurs affiliés, développer une plateforme de revendications, comprendre quel soutien il est possible d'apporter aux travailleur.se.s domestiques confrontés à des problèmes liés à la justice, aux salaires, aux soins de santé ou encore à des peines de prison, renforcer la solidarité et fournir une formation** sur l'histoire et les conditions actuelles du travail forcé dans la région.
- En **Europe**, la campagne de la Fédération européenne des syndicats des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'alimentation (EFFAT) à l'occasion de la **Journée internationale de la femme a mis en lumière l'importance du travail de soins** et s'est attaquée aux disparités de genre qui font que les travailleuses du soin sont souvent peu reconnues et mal payées. Cette campagne a permis de sensibiliser le grand public et a servi de point de ralliement aux travailleuses domestiques pour obtenir une meilleure reconnaissance de leurs contributions. Les sessions de formation régionales et nationales ont doté les travailleur.se.s domestiques de compétences en matière de **négociation collective et de droits du travail**, essentielles pour renforcer leur pouvoir de négociation. Dans leurs commentaires, les participants ont indiqué qu'ils se sentaient plus à même de plaider pour des conditions de travail équitables.

● Campagnes thématiques : action régionale et internationale, recherche et victoires

C189

Qu'est-ce que la C189 ?

- La C189 est la convention de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. Il s'agit d'une convention historique qui établit les premières normes mondiales en matière de droits des travailleur.se.s domestiques. Elle accorde à ces travailleur.se.s les mêmes droits fondamentaux qu'aux autres, notamment des jours de repos hebdomadaires, des limites à la durée de travail, des salaires minimums, la rémunération des heures supplémentaires, le droit à la sécurité sociale et des conditions d'emploi claires.
- La FITD et les organisations de travailleur.se.s domestiques ont continué à donner la priorité à la ratification et à la mise en œuvre de la C189 cette année, qui a été marquée par une nouvelle ratification en Espagne. Au 31 décembre 2023, 38 pays avaient ratifié la C189. Il s'agit des pays suivants



Voici les 38 pays qui ont ratifié la C189 :

- Antigua-et-Barbuda
- Argentine
- Barbade
- Belgique
- Bolivie (État plurinational de)
- Brésil
- Chili
- Colombie
- Costa Rica
- République dominicaine
- Équateur
- Finlande
- Allemagne
- Grenade
- Guinée
- Guyana
- Irlande
- Italie
- Jamaïque
- Madagascar
- Malte
- Île Maurice
- Mexique
- Namibie
- Nicaragua
- Norvège
- Panama
- Paraguay
- Pérou
- Philippines
- Portugal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Afrique du Sud
- Espagne
- Suède
- Suisse
- Uruguay

Le soutien et l'action en faveur de la ratification et de la mise en œuvre de la C189 se sont poursuivis dans les régions et à l'échelle internationale :



En Inde, des leaders ont participé à un **Forum national des travailleur.se.s domestiques**, qui a plaidé en faveur de la protection sociale et syndicale de ces travailleur.se.s et de la ratification de la C189. Ils ont également lancé la **campagne Ma maison équitable (My Fair Home)** visant à sensibiliser les employeurs aux conventions n° 189 et 190.

En Indonésie, Jaringan Nasional Advokasi Pekerja Rumah Tangga (JALA PRT) et ses syndicats de travailleur.se.s domestiques affiliés ont **intensifié le dialogue social et la recherche d'un consensus entre les parties prenantes dans la conversation sur le travail décent pour les travailleur.se.s domestiques**. Cet effort s'est accompagné d'actions symboliques dans les rues et de vastes campagnes médiatiques. Bien que le président indonésien ait exprimé son engagement en faveur d'une proposition de loi sur les travailleur.se.s domestiques, en demandant une délibération et une ratification rapides, la loi n'a pas encore été adoptée.

En Afrique, le syndicat Conservation, Hotels, Domestic, Social Services and Consultancy Workers Union (CHODAWU) a rencontré le ministre du Travail, le Conseil économique et des membres du parlement de Tanzanie, qui se sont engagés à appuyer la ratification de la C189. Vingt-cinq travailleur.se.s formés sur les fondements juridiques de la C189 ont également **participé à une session du Parlement tanzanien en vue de la ratification**. Des campagnes et des ateliers avec le même objectif ont également été organisés au Ghana et en Guinée Conakry.



Aux Philippines, pays qui a ratifié la C189 et dont la ratification de la C190 entrera en vigueur en 2025, l'United Domestic Workers of the Philippines (UNITED) et d'autres organisations poursuivent leur travail acharné pour **revendiquer une application renforcée de la Loi nationale sur les travailleur.se.s domestiques**. La réponse du gouvernement a été lente, même après avoir entendu le cas d'Elvie Vergara, qui a subi des abus extrêmes de la part de ses employeurs.

En février 2023, après deux années de plaidoyer et de partenariat avec la FITD et grâce à l'autoreprésentation de ses leaders travailleur.se.s domestiques, le **Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine a élaboré une stratégie pour la formalisation des travailleur.se.s domestiques dans la conception des systèmes de soins nationaux, adoptée depuis lors par tous les ministères du Travail et des Femmes de la région**. Cette stratégie revêt une grande importance pour faire avancer l'agenda du travail décent, tout en ouvrant la voie à un dialogue social commun entre les syndicats affiliés à la FITD et leurs gouvernements. Elle fait également de l'Amérique latine la seule région au monde à disposer d'une stratégie sur l'économie des soins qui accorde une place centrale au travail domestique.

Toujours en Amérique latine, le Secrétariat national brésilien des soins et de la famille a invité la FITD et son affilié, la Federação Nacional das Trabalhadoras Domésticas (FENATRAD), à **intégrer le groupe de travail interministériel chargé de l'élaboration des politiques relatives au système national de soins au Brésil**. Le positionnement stratégique de la FITD et de la FENATRAD dans ce groupe de travail garantit que les besoins et les revendications relatifs au travail décent pour les travailleur.se.s domestiques ne seront pas laissés en marge des négociations ou du dialogue social.



L'Amérique latine a continué à soutenir les campagnes de ratification de la C189 au Salvador, au Guatemala et au Honduras. Faisant écho à sa décision stratégique au niveau international de travailler avec les syndicats pour continuer à promouvoir la ratification, la FITD a également collaboré avec des syndicats au Panama, au Chili, en Colombie, en République dominicaine, au Costa Rica, au Nicaragua et au Brésil pour donner suite à des projets de dialogue social autour de la mise en œuvre de la C189, de la reconnaissance du salaire minimum, des considérations relatives à la sécurité sociale et des contrats écrits.

Au Pérou, quatre organisations de travailleur.se.s domestiques ont collaboré à la mise en œuvre d'une campagne de diffusion et de plaidoyer en faveur de l'application de la Loi n° 31047 sur les travailleuses et travailleurs domestiques. En Colombie, l'Unión de Trabajadoras Afrocolombianas del Servicio Doméstico (UTRASD) a mené la création d'une alliance et d'un réseau pour préparer et présenter un projet de loi portant sur l'inspection du travail au Congrès de la République.



En novembre 2023, lors de la 188e session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme qui s'est tenue à Washington, DC, la Confédération latino-américaine et caribéenne des travailleuses domestiques a obtenu une deuxième audience. Celle-ci a permis d'informer la Commission sur la situation du travail décent pour les travailleuses domestiques, la violence sexiste à leur encontre et les violations de leurs droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

L'Amérique latine a également participé à la Conférence régionale sur les femmes de la CEPALC et à un colloque de l'OIT sur les soins. La région continue de cartographier l'engagement et la participation des travailleur.se.s domestiques dans les espaces de dialogue social portant sur le développement de politiques et de systèmes nationaux de soins. Cela inclut les besoins de soins des travailleur.se.s domestiques eux-mêmes pour leurs familles. Au Honduras, le Sindicato Nacional de Trabajadoras del Hogar (SINTRAH) a obtenu le soutien d'alliés syndicaux et de la présidente dans sa campagne pour la ratification de la C189 dans ce pays.

Dans la région de l'UE, l'EFFAT a intensifié ses efforts de lobbying pour obtenir la ratification de la C189 de l'OIT. Elle s'est concentrée sur l'engagement des membres et des discussions politiques susceptibles de favoriser la reconnaissance du travail domestique comme essentiel, en menant de

nombreuses campagnes et actions autour de cette Convention. Par exemple, l'EFFAT a élaboré et lancé la campagne **A House of Dignity** (Une maison de dignité) pour s'attaquer aux conditions de travail difficiles des travailleur.se.s domestiques par le biais d'actions ciblées au niveau de la région et des pays. **L'EFFAT a également organisé avec succès l'audience « Que peut faire l'UE pour améliorer les conditions des travailleur.se.s domestiques : une voie vers la dignité » au Parlement européen à Bruxelles.** À l'issue d'une présentation de Claire Hobden de l'OIT, les membres de l'UE ont participé à une discussion sur la mise en œuvre de la C189. Ils ont partagé des meilleures pratiques, abordé des défis et développé des plans d'action afin d'assurer l'intégration effective des principes de la Convention dans les législations et les pratiques nationales. L'UE participe également à un questionnaire de l'EFFAT pour évaluer l'état actuel des droits des travailleur.se.s domestiques dans différents pays, ainsi que de la mise en œuvre de la C189. Le questionnaire vise à analyser dans quelle mesure les principes énoncés dans cette Convention sont reflétés dans les lois nationales et leur application pratique. L'EFFAT a participé au festival **Manifiesta** et publié un podcast spécial avec l'Institut syndical européen (ISE) sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques.

C190

Qu'est-ce que la C190 ?

- Adoptée en 2019, la Convention n° 190 de l'Organisation internationale du travail est le premier traité international à reconnaître le droit de chacun à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence et de harcèlement fondés sur le sexe.
- Les travailleuses domestiques, en raison de leur genre, du fait que leur emploi se déroule souvent dans la sphère privée et de leur exclusion des protections sociales et syndicales, sont particulièrement vulnérables à la violence et au harcèlement dans le cadre de leur travail.



En décembre 2023, 35 pays avaient ratifié la C190.

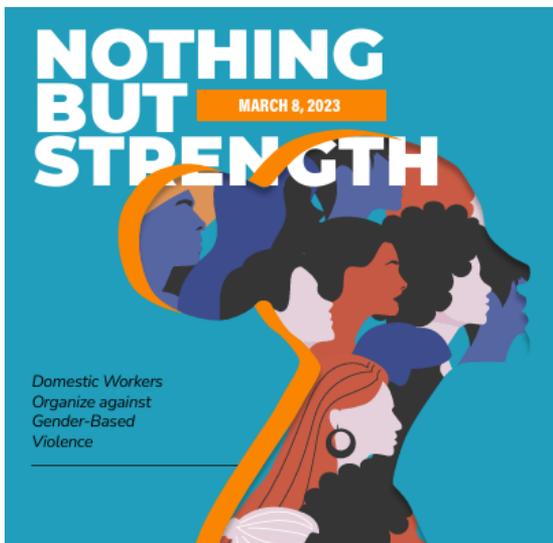
La FITD a des affiliés dans les pays suivants :

- Antigua-et-Barbuda
- Argentine
- Belgique
- Chili
- Équateur
- El Salvador
- Allemagne
- Italie
- Lesotho
- Mexique
- Namibie
- Nigéria
- Panama
- Pérou
- Philippines (ratifiée le 20 février 2024, en vigueur à compter du 20 février 2025)
- Rwanda
- Afrique du Sud
- Ouganda
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

2023 a été une année décisive pour la sensibilisation à la C190. En Asie, deux cours en ligne de formation des formateurs consacrés à la violence et au harcèlement sur le lieu de travail pour les travailleur.se.s domestiques ont été mis en ligne, traduits en huit langues et suivis par 81 participant.e.s. Le syndicat indien SEWA a organisé cinq ateliers sur la violence et le harcèlement fondés sur le genre, au cours desquels les participants ont été formés sur des questions liées au genre et à la violence, dont les structures sociales sous-jacentes qui contribuent à ces problèmes..

Les affiliés des Caraïbes ont lutté avec succès pour la ratification du C190 à Antigua-et-Barbuda et Grenade. Après de nombreuses activités de plaidoyer et l'organisation d'une plateforme de dialogue, le syndicat affilié de la FITD Jamaican Household Workers Union (JHWU) a vu une loi sur le harcèlement sexuel entrer en vigueur en Jamaïque le 3 juillet.

En Amérique latine, les campagnes et les mobilisations menées par la Fédération syndicale FESINTRACAP ont contribué à la ratification de la C190 par le Chili. Au Brésil, la mobilisation des travailleur.se.s domestiques a permis de lancer le processus de ratification de la C190 par ce pays.



En Europe, l'EFFAT a continué à faire pression pour obtenir des protections législatives contre la violence dans le travail domestique, conformément aux normes de la C190 de l'OIT.

La FITD a produit le deuxième volume de la brochure **Rien que de la force**, lancée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, afin de sensibiliser et d'éduquer les affiliés sur la violence fondée sur le sexe et la C190. Elle a également **participé au dialogue multipartite sur les soins au Liban** afin de sensibiliser à l'économie des soins et aux besoins des travailleur.se.s domestiques dans ce domaine.



Travailleur.se.s domestiques migrant.e.s

Fidèle à son engagement de donner la priorité aux droits des travailleur.se.s domestiques migrant.e.s au niveau mondial, la FITD a présenté des contributions pour le Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les droits humains des migrants et les Meilleures pratiques relatives au Pacte mondial du Réseau des Nations Unies sur les migrations. La Fédération a également rédigé des documents pour la 5e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et a participé à des réunions consultatives afin d'évaluer les succès, les défis et les enseignements tirés des campagnes visant à faire progresser les droits des TDM après la Coupe du monde de 2022 au Qatar. La campagne de la FITD intitulée « **Stop Human Trafficking, Protect Domestic Workers** » (Stop à la traite des êtres humains, protégeons les travailleur.se.s domestiques) est parvenue à accroître la visibilité des travailleur.se.s domestiques

migrants et à relier leurs revendications à d'autres conventions relatives aux migrants, en impliquant des affiliés de différentes régions dans des actions de solidarité.

Dans la région MOAN, les affiliés se sont concentrés sur l'**amélioration de la cohésion** entre les pays et sur l'autonomisation des travailleur.se.s et des organisations grâce au renforcement des capacités.

En Afrique, une formation régionale réunissant des participants de Tanzanie, du Kenya, de Zanzibar et d'Ouganda a mis l'accent sur des migrations sûres et équitables pour les travailleur.se.s domestiques. À l'issue de celle-ci, une pétition sur ce sujet a été envoyée au gouvernement de Zanzibar. **Grâce aux efforts conjoints de l'Uganda Hotels, Food, Tourism, Supermarkets and Allied Workers' Union (HTC) et d'autres syndicats, l'Ouganda a ratifié la C190.** Le HTC a également tissé des liens avec le Centre de ressources pour les migrants afin de partager les **meilleures pratiques en matière de protection des travailleur.se.s**



domestiques migrant.e.s. Ce syndicat a pris part à des discussions avec l'Association ougandaise des agences de recrutement externe portant sur la manière de favoriser des migrations sûres et équitables pour les travailleur.se.s domestiques. En outre, le HTS **maintient une communication constante avec les travailleur.se.s lorsqu'ils se trouvent dans leur pays de destination. Il a traité plus de 200 situations de détresse et facilité 20 rapatriements**, en garantissant aux travailleur.se.s domestiques un retour en toute sécurité dans leur pays d'origine lorsque les contrats de travail avaient pris fin, mais que les employeurs continuaient à les retenir sans leur consentement. Ce syndicat aide les travailleur.se.s à investir pour construire leur maison, acheter des terres et subvenir aux besoins de leur famille. En outre, HTS a formé au syndicalisme 25 travailleur.se.s domestiques migrants qui ont ensuite adhéré au syndicat. À Zanzibar, en partenariat avec le gouvernement et les agences de recrutement, le syndicat Conservation, Hotels, Domestic, Social Services and Consultancy Workers Union (CHODAWU) a organisé une **formation au départ continue pour les travailleur.se.s domestiques migrants**. Elle permet à CHODAWU d'assurer un suivi des travailleur.se.s domestiques migrant.e.s dans leur pays de destination. Au Kenya, le syndicat Kenya Union of Domestic, Hotels, Educational Institutions and Hospital Workers (KUDHEIHA) a **également organisé un programme de sensibilisation aux migrations sûres, déployé à Mombasa, Kilifi et Kwale**. Dans le cadre de ces réunions, les travailleur.se.s domestiques migrants ont élu leurs propres comités, qui les aident à recruter. Par l'intermédiaire de KUDHEIHA, un Conseil des travailleur.se.s domestiques migrants élu pour ces trois comités a été créé. Il supervise les affaires et les plaintes de ces TDM dans les pays du Golfe et à leur retour. Les cas les plus graves sont transmis au conseiller juridique de la KUDHEIHA pour qu'il prenne les mesures

nécessaires et exerce des recours judiciaires. Au total, KUDHEIHA a organisé 1 000 TDM, et ses activités de plaidoyer ont contribué à l'élaboration de la Politique kenyane de migration de main-d'œuvre, approuvée par le ministère du Travail en août. En Éthiopie, outre les formations préalables au départ, la Mulu Tesfa Domestic Workers Association (MTDWA) a mis en relation les rapatriés avec les sections régionales afin de faciliter leur réinsertion grâce à des conseils, des formations et une assistance psychologique et médicale. En Tanzanie, le syndicat Conservation, Hotels, Domestic, Social Services and Consultancy Workers Union (CHODAWU) a collaboré avec le gouvernement pour plaider en faveur de pratiques de recrutement autonomes et éthiques. Des leaders qui connaissent bien les processus et les procédures juridiques continuent à faire pression pour la ratification des conventions en Guinée. Des membres de toute la région ont également compilé et mis en commun les meilleures pratiques en matière de protection des travailleur.se.s domestiques migrant.e.s.



En Asie, Asosasyon ng mga Makabayang Manggagawang Pilipino Overseas (AMMPO), Persatuan Pekerja Rumah Tangga Indonesian Migran (PERTIMIG) et la Labour Law Reform Coalition (LLRC) de Malaisie ont conclu **un accord pour défendre une réforme du droit du travail et l'enregistrement d'un syndicat de travailleur.se.s domestiques migrant.e.s**. À Taiwan, le soutien apporté par la FITD

au Domestic Caretakers Union (DCU) s'est traduit par la mise en place d'une équipe dirigeante engagée et par des échanges réguliers entre les leaders des TDM. Cela a permis de **repousser avec succès les mesures de quarantaine discriminatoires à l'encontre de ces travailleur.se.s**. En Corée, la National House Manager's Cooperative (NHMC) et ses alliés ont **su convaincre le gouvernement d'inclure les travailleur.se.s domestiques migrant.e.s** dans le système de protection des permis de travail. Parmi les autres succès figurent **l'intensification des sanctions contre les agences abusives** à Hong Kong, en Malaisie et à Taïwan, ainsi que la **défense juridique de 68 travailleur.se.s domestiques migrants dans ces trois pays**. De nouveaux travailleur.se.s domestiques migrants ont commencé à participer aux réunions du syndicat SEWA au Bengale et au Bihar, en Inde.

En Amérique latine, la FITD continue de travailler aux côtés de ses syndicats pour faire évoluer les conditions auxquelles font face les travailleur.se.s migrant.e.s. En Colombie, le Sindicato Nacional de Trabajadoras del Servicio Doméstico (SINTRASEDOM) a mené des activités de sensibilisation à la frontière auprès des travailleuses domestiques migrantes venues du Venezuela. Au Panama, le Sindicato Gremial de Trabajadoras y Trabajadores del Servicio Doméstico y Similares (SINGRETRADS) a **préparé un guide pour les travailleur.se.s domestiques au Panama**. Cet outil compile leurs droits et leurs garanties et recense les mécanismes de protection juridique contre l'exploitation, la vulnérabilité et les violations des droits du travail. Au Brésil, le Sindicato dos Trabalhadores Domésticos do Município



de São Paulo Union (STDMSP) a organisé des réunions régulières sur les droits du travail avec des groupes de travailleuses domestiques migrantes originaires de nombreux pays différents. Ces réunions ont abouti à l'élection d'une travailleuse philippine au Comité exécutif et à la création d'un nouveau département des TDM au sein du syndicat.

En Europe, l'EFFAT s'est concentrée sur **l'inclusivité et le plaidoyer**, en utilisant les résultats du Moniteur d'emploi PHS pour aborder les vulnérabilités subies par les travailleur.se.s domestiques migrants, y compris l'accès limité à la sécurité sociale et les conditions d'emploi précaires. La déclaration commune de l'EFFAT sur les pénuries de main-d'œuvre a souligné l'importance des travailleur.se.s migrants pour remplir des rôles essentiels dans les services aux personnes et aux ménages, **en exhortant les décideurs politiques à donner la priorité à un traitement et à des protections justes**. En outre, des événements tels que **ManiFiesta** et des projets tels que **PHSDialogue** ont promu la représentation et la visibilité des travailleur.se.s domestiques migrant.e.s, réaffirmant l'engagement de l'EFFAT en faveur d'un traitement équitable dans toute l'Europe.

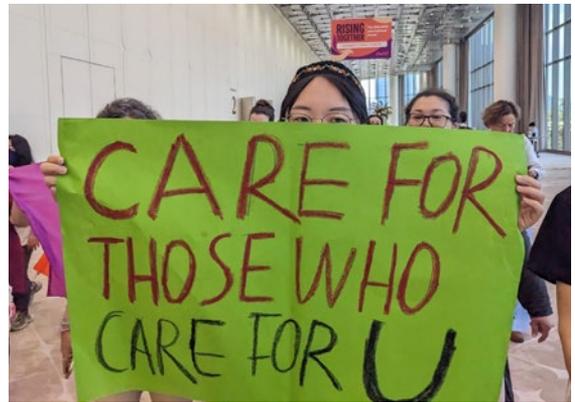


Renforcer la sécurité et la protection sociales

Au niveau mondial et régional, la FITD continue de défendre la mise en œuvre de la sécurité et de la protection sociales pour les travailleuses et travailleurs domestiques. En 2023, la région Europe a planifié la campagne **CallingEU** pour un déploiement avant les élections européennes de 2024. L'accent était mis sur la **nécessité d'une sécurité sociale intégrale pour les travailleur.se.s domestiques**. En Amérique latine, les syndicats de travailleur.se.s domestiques de la République dominicaine (ATH, UNFRETRAH et SINTRADOMES) ainsi que les syndicats paraguayens (Sindicato de Trabajadoras Domésticas y Afines de Itapúa – SINTRADI, et Sindicato de Trabajadoras del Servicio Doméstico del Paraguay – SINTRADESPY) ont conçu **ensemble une campagne et des actions de plaidoyer en faveur de l'extension de la couverture de la sécurité sociale aux travailleur.se.s domestiques**. Ces actions étaient motivées par une modification de la législation spécifique pour les travailleur.se.s à temps partiel, qui affecte fortement l'accès des travailleur.se.s domestiques à la sécurité sociale. Grâce à leurs efforts, ils ont gagné une place à la table du dialogue permanent sur la protection sociale. Suite à une formation aux techniques de négociation, la **région Afrique a vu augmenter le nombre de contrats de travail écrits signés dans 12 pays**. Un petit nombre de travailleur.se.s ont commencé à bénéficier d'augmentations de salaire, de retraites, d'un accès au crédit, à la sécurité sociale, à l'assurance maladie et à l'indemnisation des accidents du travail.

Économie des soins

La contribution essentielle des travailleur.se.s domestiques à une économie de soins équitable et leur besoin d'une telle économie continuent de susciter une forte attention internationale. La FITD a sensibilisé au rôle joué par les travailleur.se.s domestiques dans l'économie des soins lors de la Journée mondiale d'action sur les soins, en organisant des webinaires et en appliquant le cadre des 5R de l'OIT pour un travail décent dans le secteur (reconnaître, réduire, redistribuer, récompenser et représenter les travailleur.se.s des soins).



Outre la préparation des discussions de haut niveau sur les soins à la CIT en 2024, la FITD est intervenue à plusieurs titres dans les réunions portant sur les soins de la Commission de la condition de la femme de l'ONU en mars :

- La FITD a co-organisé la table ronde « **Femmes, travail, migrations et technologie** », avec une déléguée de la FITD et deux représentantes d'affiliés. La discussion a notamment porté sur la manière dont la technologie permet aux travailleur.se.s de se connecter.
- La FITD a facilité la participation virtuelle de la Federação Nacional das Trabalhadoras Domésticas (FENATRAD) à la table ronde « **Interventions pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexistes en ligne et hors ligne dans le monde du travail** ».



- La FITD a co-organisé « **Réclamer des espaces numériques centrés sur les travailleur.se.s : enseignements tirés du Tribunal mondial des travailleuses** » avec l'IWRAW-AP, la FIDA-Ouganda, et l'AWID.
- La FITD a participé à « **Vers une politique de développement féministe pour l'Allemagne – Priorité au climat, à la justice économique et à l'alimentation et l'agriculture** », un atelier organisé par le Centre for Feminist Foreign Policy (CFFP), en apportant la perspective de notre secteur sur la justice climatique.
- **La FITD a été en mesure d'éclairer les conversations**, en particulier avec les gouvernements, pour promouvoir des changements politiques autour de la technologie. Lors d'une table ronde organisée par l'OIT, certains intervenants ont affirmé à tort que le transfert d'argent aux travailleur.se.s domestiques migrants par le biais d'outils numériques évitait le vol de salaire. En réalité, les employeurs peuvent reprendre cet argent aux travailleur.se.s qui vivent chez eux,

et il n'y a aucun moyen de contrôler cette pratique en l'absence de lois du travail et d'inspections. L'expérience des délégué.e.s de la FITD a été déterminante pour dissiper les mythes et réorienter la discussion vers les réalités vécues par les travailleur.se.s.

Au niveau régional, l'équipe d'Asie a réalisé une Cartographie des politiques de soins, qui démontre clairement comment les travailleur.se.s domestiques contribuent à l'économie des soins et dans quelle mesure ils et elles supportent une part majeure du fardeau des soins dans de nombreux contextes. En Europe, [la déclaration conjointe sur les pénuries de main-d'œuvre](#) a amplifié les campagnes de sensibilisation de l'EFFAT, qui plaident en faveur de l'amélioration des conditions pour attirer et retenir les travailleur.se.s dans le secteur des PHS, compte tenu de l'augmentation prévue de la demande. L'EFFAT a tiré parti de ces éclairages pour encourager les décideurs politiques à considérer le travail de soins comme un pilier de l'infrastructure sociale.



● Les défis auxquels nous avons fait face

Des forces mondiales telles que les pandémies, les guerres, l'absence de liberté d'association et les régimes autoritaires façonnent la vie des travailleuses et travailleurs domestiques ainsi que le travail de nos affiliés et de notre fédération. L'un des principaux défis auxquels notre fédération a été confrontée a été la perte de notre première présidente élue bien-aimée, Myrtle Witbooi (31 août 1947 – 16 janvier 2023), après une bataille contre le cancer. Le deuxième grand défi interne a été la situation personnelle d'Elizabeth Tang, la première secrétaire générale de la FITD (2013-2023), qui s'est trouvée aux prises avec les troubles politiques à Hong Kong. De ce fait, elle n'a pas été autorisée à sortir du pays en 2023, ce qui l'a empêchée de participer en personne au Congrès.

Dans des régions comme l'Asie et le Moyen-Orient/Afrique du nord (MOAN), où la ratification de la C189 est peu probable en raison des gouvernements autoritaires et de la fermeture croissante

des espaces civiques, nous devons adapter notre approche pour nous concentrer sur des aspects ciblés de la mise en œuvre de l'agenda du travail décent.

Les conditions socioculturelles qui ont historiquement sous-estimé la valeur du travail domestique et considéré que les travailleur.se.s domestiques n'étaient pas de « vrais travailleur.se.s »

persistent encore, en théorie et en pratique. Ces conditions se manifestent dans le droit du travail et les salaires, ainsi que dans le traitement social des travailleur.se.s domestiques. Elles se reflètent aussi souvent chez les travailleur.se.s eux-mêmes : pour qu'un travailleur.se accepte d'adhérer à un syndicat, il doit d'abord être convaincu qu'il est bel et bien un travailleur.se et qu'il mérite des droits. En d'autres termes, parce que le travail domestique a été historiquement sous-évalué sur le plan social et économique, de nombreux travailleur.se.s ne se considèrent pas eux-mêmes comme des travailleur.se.s, jouissant de droits. La syndicalisation implique de relever ces défis ; elle est par conséquent lente et implique souvent un travail ardu au niveau de la base.





En raison de l'isolement caractéristique du travail domestique, les organisateurs de ces travailleur.se.s doivent se rendre dans les espaces publics (rues, parcs, arrêts de bus) pour les rencontrer. Ce type de mobilisation exige des ressources humaines et financières qui, très souvent, ne sont pas disponibles dans les syndicats de travailleur.se.s domestiques, généralement dirigés par des bénévoles. **Il est essentiel de former des leaders, de renforcer la capacité interne des syndicats et de consolider leurs structures de gouvernance interne, leur administration et leur gestion financière pour que le mouvement d'organisation reste fort.**

Un atout important du mouvement des travailleur.se.s domestiques est son travail de défense juridique sur le terrain au niveau local, régional et international. L'accès à la justice est crucial pour les travailleur.se.s domestiques qui vivent dans des pays où les cadres législatifs de protection échouent souvent au niveau des mécanismes pour assurer le respect des dispositions, du fait d'une mise en œuvre insuffisante, d'un manque de réglementation, de contraintes budgétaires et/ou parce que les systèmes judiciaires sont défaillants. Dans les pays où ces mécanismes et ces cadres réglementaires sont inexistants, la situation est encore plus difficile.





UN SIÈGE À LA TABLE : REPRÉSENTATION ET ALLIANCES INTERNATIONALES

Le travail domestique étant le fondement qui rend possible tout le reste du travail, il touche à **de nombreuses autres sphères et exerce un impact sur celles-ci. De même, de nombreuses autres questions affectent le travail domestique et les travailleur.se.s domestiques ; notamment les soins, les droits des femmes, la violence sexiste, les droits du travail, la protection sociale et la migration, pour n'en citer que quelques-unes. Par conséquent, il demeure primordial que les travailleur.se.s domestiques soient présent.e.s et se fassent entendre dans les forums internationaux concernant ces enjeux qui affectent nos vies.**

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des nombreuses rencontres internationales dans lesquelles des travailleur.se.s domestiques ont représenté la FITD en 2023 :

- **Février 2023.** New York. Réunions sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Table ronde avec des experts sur la transformation du système de soins.
- **Février 2023.** Colloque régional de l'OIT pour l'Amérique latine. Investir dans les soins afin de faire du travail décent une réalité pour les travailleur.se.s domestiques.
- **Mars 2023.** 67e Commission de la condition de la femme des Nations Unies (voir ci-dessus).
- **Mars 2023.** Le 8 mars, la FITD a co-organisé la manifestation de la Journée internationale de la femme, **« Les travailleuses revendiquent leurs droits ! »**, devant le siège de l'ONU. Le rassemblement a mis l'accent sur les migrations, le travail décent, les conventions n° 189 et 190, les protections sociales, les salaires équitables et la fin du vol de salaire.
- **Juin 2023.** Jakarta. Première assemblée du Forum des femmes migrantes.



- **Juin 2023.** Conférence internationale du travail. Participation aux discussions sur la « transition juste », en positionnant la justice environnementale comme une question syndicale. Représentation des travailleur.se.s domestiques dans les discussions de la Commission de l'application des normes, en particulier autour des revendications prioritaires **des travailleur.se.s domestiques migrants au Liban.**
- **Juillet 2023.** Association internationale pour une économie féministe. Co-organisation de panels et de discussions.
- **Juillet 2023.** Conférence **CIWO-Rutgers** sur le leadership transformateur. Présentation de LUNA en tant que modèle de développement du leadership.
- **Août 2023.** Dialogue inclusif entre les États, les migrants et les représentants des organisations dirigées par des migrants : pour une participation significative des migrants en faveur de migrations sûres, organisé par l'Organisation internationale pour les migrations.
- **Août 2023.** Forum des migrants en Asie. « Récupérer les espaces, restaurer la démocratie et l'égalité au sein de l'ANASE. »
- **Août 2023.** Ateliers de l'OIT au Costa Rica et en République dominicaine. « Intégration de la science du comportement dans la campagne de défense des travailleur.se.s domestiques pour la mise en œuvre de la C189. »
- **Septembre 2023.** Réunion du groupe consultatif de l'OIT sur les migrants et table ronde avec des travailleur.se.s domestiques migrants.
- **Novembre 2023,** Washington DC. 188e Commission interaméricaine des droits de l'homme. La Confédération latino-américaine et caribéenne des travailleur.se.s domestiques a bénéficié d'une deuxième audience, qui a permis **d'informer la Commission sur les enjeux de la violence sexiste à l'encontre des travailleuses domestiques ainsi que sur les violations de leurs droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.**





CONGRÈS 2023

L'année 2023 a marqué les 10 ans du Congrès fondateur de la FITD, et les 5 ans depuis son dernier Congrès en personne. Ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes, avec notamment le décès de Myrtle Witbooi, qui était non seulement la fondatrice du mouvement, mais aussi sa mère. La secrétaire générale de la FITD, Elizabeth Tang, a fait l'objet de persécutions politiques, y compris une arrestation et des restrictions de mouvement. Et, bien sûr, les travailleur.se.s domestiques du monde entier ont dû faire face aux bouleversements et à la perte de leurs moyens de subsistance entraînés par la pandémie. Mais ces **défis n'ont pas éteint l'espérance et le courage de continuer à lutter pour les droits des travailleur.se.s domestiques qui ont imprégné le Congrès 2023**. Cet événement a rassemblé des délégués membres, des observateurs, des orateurs et des invités de 68 pays répartis dans 7 régions. S'adressant à ce groupe depuis son domicile à Hong Kong, Elizabeth Tang est revenue sur les réussites obtenues depuis 2018. Parmi celles-ci figurent notamment un bond de 30

«
 Souvenons-nous que
 l'organisation des
 travailleur.se.s domestiques est
 plus grande que nous. Nous nous
 trouvons face à d'immenses défis,
 mais notre vision de la justice est
 plus grande que nous. »

Adriana Paz, secrétaire générale, lors du Congrès 2023



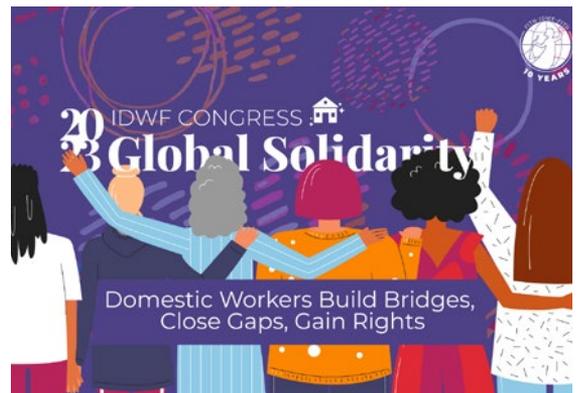


% du nombre d'affiliés, un quasi triplement du budget annuel, une amélioration spectaculaire du paiement de leurs cotisations par les affiliés, la création d'un fonds de solidarité pour les travailleurs domestiques, et les succès des campagnes de ratification et de mise en œuvre de la C189.

Après des mois de formation et de préparation démocratique avant le Congrès, les délégués ont présenté les résolutions proposées par leur région, la plus notable étant la proposition d'attribuer un siège au Comité exécutif à un membre de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN). Cette résolution, ainsi que 13 autres, a été acceptée.

Toutes les résolutions sont résumées dans l'encadré ci-contre et peuvent être **lues dans leur intégralité** sur le site web de la FITD, qui publiera également le rapport complet du Congrès.

En outre, le Congrès a approuvé un amendement constitutionnel, dont les points forts sont la création d'une deuxième vice-présidence du Comité exécutif, l'inclusion d'un membre titulaire à ce Comité pour chacune des sept régions, et l'insertion



d'une clause stipulant que le Congrès peut se tenir virtuellement ou en personne en fonction des besoins de l'organisation.

Notre objectif stratégique consistant à mettre en place une communication solide a également été au premier plan lors du Congrès. L'équipe de communication a joué un rôle déterminant dans la préparation du matériel, des logos aux chansons en passant par les groupes WhatsApp.

L'un des points forts du Congrès en matière de communication a été la conception et l'animation d'un bulletin d'informations en cinq épisodes, qui a formé 16 travailleurs domestiques à la collecte d'interviews thématiques.



RÉSUMÉ : RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DU 4E CONGRÈS DE LA FITD

1. Résolution composite sur les travailleur.se.s domestiques et l'économie des soins

- Reconnaît les travailleur.se.s domestiques comme des travailleur.se.s des soins, ayant eux-mêmes droit à des services de garde d'enfants et d'aide aux personnes âgées.

2. Résolution sur la protection des moyens de subsistance et l'autonomisation économique des travailleur.se.s domestiques

- Reconnaît que les travailleur.se.s domestiques sont des travailleur.se.s essentiels et qu'ils doivent avoir droit à des moyens de subsistance significatifs et à un revenu de base.

3. Résolution composite sur le changement climatique, la sécurité et la santé sur le lieu de travail

- Reconnaît que les travailleur.se.s domestiques sont exposés à des risques en matière de santé et de sécurité au travail, dont ceux résultant du changement climatique, et qu'ils doivent être protégés contre ces risques et formés sur ceux-ci.

4. Résolution visant à promouvoir la protection de l'environnement par la réduction des déchets et le recyclage

- Reconnaît que nous avons une connexion avec la terre et que les personnes les plus pauvres, dont les travailleur.se.s domestiques et leurs familles, sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.

5. Résolution accordant à la région MOAN une représentation au sein du Comité exécutif

- Reconnaît la présence significative de travailleur.se.s domestiques migrants dans la région MOAN, le contexte social et politique unique que présente la région en ce qui concerne la réalisation des droits des travailleur.se.s domestiques, ainsi que la préoccupation devant l'absence des droits fondamentaux dans la région.

6. Résolution composite sur les travailleur.se.s domestiques migrant.e.s : s'organiser dans les pays de destination, défendre les droits et lutter contre la traite des êtres humains

- Reconnaît la pertinence continue de la Résolution « Protection des travailleur.se.s domestiques migrant.e.s » de 2018, la hausse du nombre de ces travailleur.se.s dans la période post-pandémique et les vulnérabilités de ceux-ci face aux abus et au travail forcé, au déni de leurs droits et à l'absence de protection..

7. Résolution sur la protection des transgenres et des minorités marginalisées dans le secteur du travail domestique

- Reconnaît que les transgenres et les minorités marginalisées employées comme travailleuses domestiques sont confrontées à une discrimination et à une violence aggravées, découlant de leur race, de leur identité de genre et de leur métier.

8. Résolution contre la montée des régimes autoritaires en Asie

- Reconnaît la montée des régimes autoritaires et de la répression politique au cours des dernières années, le rétrécissement de l'espace démocratique pour les travailleur.se.s domestiques et la nécessité de créer une protection

commune pour les membres et les leaders exposés à des risques ; et approuve l'alliance avec d'autres fédérations syndicales et organisations de défense des droits de l'homme internationales.

9. Résolution sur la solidarité et la justice pour le Pérou et d'autres pays en crise démocratique

- Reconnaît qu'une dirigeante non élue fait actuellement taire les voix de la majorité du peuple péruvien dans un contexte d'injustice, de violations systématiques des droits humains par les forces de l'ordre ; que cette situation a débouché sur une crise économique et sociale, incluant le chômage et l'augmentation du coût de la vie, ce qui affecte particulièrement les travailleuses domestiques et met en péril leurs droits du travail et leurs droits sociaux ; et que la situation se répète dans d'autres parties du monde.

10. Résolution sur la viabilité financière de la FITD

- Reconnaît que la FITD se consacre à la construction d'un mouvement indépendant et démocratique des travailleur.se.s domestiques, que la viabilité financière est un élément clé de l'indépendance et que la Fédération dépend aujourd'hui largement de financements externes.

11. Résolution composite sur la gouvernance et l'organisation interne

- Reconnaît la valeur d'une prise de décision transparente, d'un leadership efficace et responsable et d'un mouvement syndical robuste et démocratique, avec l'orientation de la Constitution de la FITD ; ainsi que notre devoir d'améliorer continuellement la direction et le fonctionnement de notre organisation.

12. Résolution visant à renforcer la solidarité et la défense des travailleur.se.s domestiques en Europe

- Reconnaît et prolonge la collaboration positive entre la Fédération européenne de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT) et la FITD.

13. Résolution sur le renforcement du pouvoir des syndicats et l'organisation des travailleur.se.s domestiques

- Reconnaît les défis auxquels les travailleur.se.s domestiques sont

confrontés en termes de conditions de travail décentes, de salaires équitables et d'accès à la protection sociale, et réaffirme l'objectif de la FITD de renforcer le pouvoir syndical et d'améliorer l'organisation de ces travailleur.se.s à l'échelle mondiale.

14. Résolution en reconnaissance d'Elizabeth Tang, secrétaire générale de la FITD (2013-2023) et éminente syndicaliste

- Reconnaît et apprécie les contributions d'Elizabeth Tang au mouvement des travailleur.se.s domestiques ; et recommande que les qualités d'équité, de démocratie, d'inclusivité, de consultation et de respect pour la diversité soient privilégiées chez les leaders futurs.



Des élections essentielles ont également eu lieu lors du Congrès, ce qui a permis d'établir un collectif solide de dirigeants mondiaux pour les années à venir : Carmen Brítez a été élue présidente, Toindepi Dhure 1er vice-président, June Barrett 2e vice-présidente et Adriana Paz Ramírez secrétaire générale.



PUBLICATIONS ET RECHERCHE

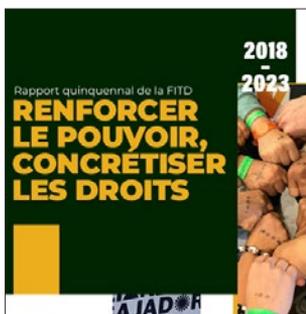
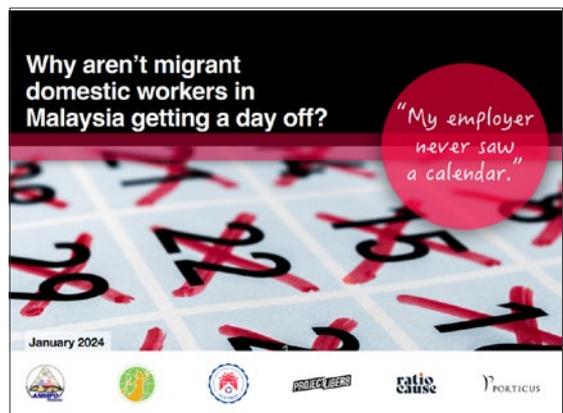
Pour soutenir nos activités dans les domaines et les régions prioritaires cette année, la FITD a poursuivi sa tradition qui consiste à publier un large éventail de documents, allant de brochures à l'attention des travailleur.se.s à des déclarations de position destinées à la CIT. Notre 4e Congrès a donné lieu à trois publications : **Résolutions de la FITD adoptées lors du 4e Congrès ; Constitution de la FITD – octobre 2023** ; et notre Rapport sur le Congrès (à paraître).

Parmi les autres publications importantes, citons : le rapport quinquennal **Renforcer le pouvoir, concrétiser les droits** ; les histoires de travailleuses domestiques qui ont subi des violences sexistes et du harcèlement sur leur lieu de travail rassemblées dans **Rien que de la force. Les travailleuses domestiques s'organisent contre la violence sexiste** ; la déclaration de position sur l'inclusion des travailleur.se.s domestiques dans la transition mondiale vers une économie durable et à faible émission de carbone, **Pas de transition juste sans protection sociale pour les travailleur.se.s domestiques** ; ainsi que **Organiser, organiser, organiser : comment nous le faisons**, qui partage les bonnes pratiques des affiliés d'Afrique en matière de promotion et de renforcement des syndicats.

En Amérique latine, à la suite d'un travail collectif avec quinze syndicats, la FITD a publié une **Boîte à outils pour la mise en œuvre de la C189**.

Ce document et toutes les autres publications de la FITD peuvent être téléchargés sur **notre site web**.

La région Asie a achevé la Cartographie des politiques de soins (évoquée dans la section Campagnes thématiques et recherche). Des recherches participatives et un renforcement des capacités conjoints ont également eu lieu en Malaisie sur les travailleur.se.s domestiques migrant.e.s et les jours de repos. Cela a permis à ces travailleur.se.s d'acquérir des techniques d'entretien et de gagner de la confiance et a contribué à établir des partenariats incluant les travailleur.se.s domestiques migrants et leurs employeurs, tout en fournissant des preuves concrètes, en aidant la FITD et ses affiliés à comprendre les publics cibles et en éclairant la stratégie de campagne.



Pas de transition juste sans protection sociale pour les travailleur.se.s domestiques



NOS AFFILIÉS

Afrique



1. Syndicat National des Employés d'hôtels et de Maison du Bénin (SYNEHM BÉNIN) - Bénin
2. Botswana Domestic and Allied Workers Union (BODAU) – Botswana
3. Syndicat National des Employés de Maison et de Gardiennage du Burkina Faso (SYNEMAG-B) – Burkina Faso
4. Union des Femmes Domestiques du Congo (UFEDOC) – Congo
5. Mulu Tesfa Domestic Workers Association (MTDWA) – Éthiopie
6. Domestic Services Workers Union (DSWU) – Ghana
7. Syndicat National des Employés de Maison de Guinée (SYNEM-GUINÉE) – Guinée
8. Associação Nacional de Proteção dos Trabalhadores Domésticos da Guiné-Bissau (ANAPROMED-GB) – Guinée-Bissau
9. Syndicat des Travailleurs Domestiques et Travailleurs de l'Economie Informelle (SYTDEI.CI) – Côte d'Ivoire
10. Kenya Union of Domestic, Hotels, Educational Institutions, Hospital and Allied Workers (KUDHEIHA) – Kenya
11. Kopanang Domestic Workers Association of Lesotho (KDWAL) – Lesotho
12. Domestic Workers Union of Liberia (DOWUL) – Liberia
13. Commercial Industrial & Allied Workers Union (CIAWU) – Malawi
14. Syndicat des Travailleurs Domestiques du Mali (SYNTRADOM) – Mali
15. Sindicato Nacional dos Empregados Domésticos (SINED) – Mozambique
16. Namibian Domestic and Allied Workers Union (NDAWU) – Namibie
17. Syndicat National des Travailleurs des Hôtels, Bars, Restaurants et Assimilés du Niger (SYNTHOBRA) – Niger
18. National Union of Hotels and Personal Services Workers (NUHPSW) – Nigéria
19. Syndicat des Travailleurs Domestiques et Indépendants de l'Economie Informelle (SYTRIECI) – Rwanda
20. Syndicat National des Travailleurs Domestiques (SYNTRAD) – Sénégal
21. South African Domestic Service and Allied Workers Union (SADSAWU) – Afrique du Sud
22. Conservation, Hotels, Domestic, Social Services and Consultancy Workers Union (CHODAWU) – Tanzanie
23. Syndicat National des Domestiques du Togo (SYNADOT) – Togo
24. Uganda Hotels, Food, Tourism, Supermarkets and Allied Workers Union (HTS-UNION) – Ouganda
25. Domestic Workers Union of Zambia (DWUZ) – Zambie
26. Conservation, Hotel, Domestic and Allied Workers Union (CHODAWU-Z) – Zanzibar
27. Zimbabwe Domestic and Allied Workers Union (ZDAWU) – Zimbabwe
28. Sendika Nasionalin'ny Mpiasa An-Trano Malagasy (SENAMAMA) – Madagascar

Asie



1. National Domestic Women Workers Union (NDWWU) – Bangladesh
2. Independent Democratic Association of Informal Economy (IDEA) – Cambodge
3. Association of Domestic Workers (ADW) – Cambodge
4. Hong Kong Federation of Asian Domestic Workers Unions (FADWU) – Hong Kong
5. National Domestic Workers Federation (NDWF) – Inde
6. National Domestic Workers Movement (NDWM) – Inde
7. Self Employed Women's Association (SEWA) – Inde
8. Gharelu Kaamgar Sangathan, Gurgaon (GKS) – Inde
9. Gharelu Kamgar Panchayat Sangam (GKPS) – Inde
10. Jaringan Nasional Advokasi Pekerja Rumah Tangga (JALAPRT) – Indonésie
11. Asosasyon ng mga Makabayang Manggagawang Pilipino Overseas (AMMPO) – Malaisie
12. Persatuan Pekerja Rumah Tangga Indonesian Migran (PERTIMIG) – Malaisie
13. Home Workers Trade Union of Nepal (HUN) – Népal
14. United Domestic Workers of the Philippines (UNITED) – Philippines

15. National House Manager's Cooperative (NHMC) – Corée du Sud
16. Domestic Workers Union (DWU) – Sri Lanka
17. Protect Union (PROTECT UNION) – Sri Lanka
18. Domestic Caretakers Union (DCU) – Taiwan
19. Network of Domestic Workers in Thailand (NDWT) – Thaïlande

Caraïbes



1. Antigua Trades and Labour Union (ATLU) – Antigua-et-Barbuda
2. Jamaica Household Workers' Union (JHWU) – Jamaïque
3. National Union of Domestic Employees (NUDE) – Trinité-et-Tobago

Europe



1. CSC Alimentation et Services (CSC A&S) – Belgique

2. Centrale Alimentation-Horeco-Services FGTB-Horval (Horval FGTB) – Belgique
3. Centrale Générale - FGTB (ACCG FGTB) – Belgique
4. Gewerkschaft Nahrung-Genuss-Gaststätten – Allemagne
5. Federazione Italiana dei Lavoratori del Commercio, Turismo e Servizi (FILCAMS CGIL NAZIONALE) – Italie
6. Federatie Nederlandse Vakverenigingen (FNV) – Pays-Bas
7. Gewerkschaft Unia (UNIA) – Suisse
8. Syndicat Interprofessionnel de Travailleuses et Travailleurs (SIT) – Suisse
9. The Voice of Domestic Workers (VODW) – Royaume-Uni
10. Imece (IMECE) – Turquie
6. Federación de Sindicatos de Trabajadoras de Casa Particular (FESINTRACAP) – Chili
7. Sindicato Nacional de Trabajadoras del Servicio Doméstico (SINTRASEDOM) – Colombie
8. Unión de Trabajadoras Afrocolombianas del Servicio Doméstico (UTRASD) – Colombie
9. Asociación de Trabajadoras Domésticas (ASTRADOMES) – Costa Rica
10. Sindicato de Mujeres Trabajadoras del Hogar Remuneradas Salvadoreñas (SIMUTHRES) – El Salvador
11. Sindicato de Trabajadoras Domésticas, Similares y a Cuenta Propia (SITRADOMSA) – Guatemala
12. Red de Mujeres Empleadas del Hogar, Asociación Civil (RMEHAC) – Mexique
13. Sindicato Nacional de Trabajadores y Trabajadoras del Hogar (SINACTRAHO) – Mexique
14. Sindicato de Trabajadoras Domésticas del Departamento de Granada « Claudia Chamorro » (SINTRADOMGRA) – Nicaragua
15. Federación de Trabajadoras Domésticas y Oficios Varios « Julia Herrera de Pomares » (FETRADOMOV) – Nicaragua
16. Sindicato Nacional de Trabajadoras del Hogar (SINTRAHO) – Honduras
17. Sindicato Gremial de Trabajadoras y Trabajadores del Servicio Doméstico y Similares (SINGRETRADS) – Panama
18. Sindicato de Trabajadoras Domésticas y Afines de Itapúa (SINTRADI) – Paraguay
19. Sindicato de Trabajadoras del Servicio Doméstico del Paraguay (SINTRADESPY) – Paraguay
20. Centro de Capacitación para Trabajadoras del Hogar (CCTH) – Pérou

Amérique latine



1. Asociación de Trabajadoras del Hogar (ATH) – République dominicaine
2. Unión Nacional FENAMUTRA de Trabajadoras del Hogar (UNFETRAH) – République dominicaine
3. Sindicato Nacional de Trabajadora/es Domésticas (SINTRADOMES-CASC) – République dominicaine
4. Unión del Personal Auxiliar de Casas Particulares (UPACP) – Argentine
5. Federação Nacional das Trabalhadoras Domésticas (FENATRAD) – Brésil

21. Federación de Trabajadores y Trabajadoras del Hogar Remunerados del Perú (FENTRAHOGARP) – Pérou
22. Instituto de Promoción y Formación de Trabajadoras del Hogar (IPROFOTH) – Pérou
23. Sindicato de Trabajadoras y Trabajadores del Hogar de la Región Lima (SINTTRAHOL) – Pérou

Amérique du Nord



1. National Domestic Workers Alliance (NDWA) – États-Unis
2. United Domestic Workers of America (UDWA) – États-Unis

MOAN



1. Domestic Workers Solidarity Network in Jordan (DWSNJ) – Jordanie
2. Sandigan Kuwait Domestic Workers Association (SKDWA) – Koweït
3. Bayanihang Domestic Worker Qatar (BDWQ) – Qatar



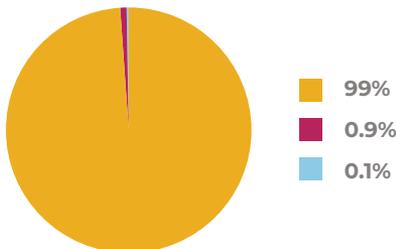
RAPPORT FINANCIER : JANVIER - DÉCEMBRE 2023

SOURCE DES FONDS

Le total des ressources entrantes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 s'élève à 3 486 092 USD.

Les fonds de projet restent la principale ressource, avec 99 % du budget total, suivis par les dons généraux et les cotisations d'affiliation.

Source des fonds	USD
Frais d'affiliation	4,516
Dons généraux	30,686
Fonds pour des projets	3,450,890
TOTAL	3,486,092

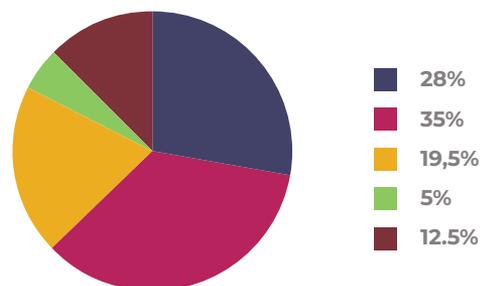


La FITD a reçu des fonds pour soutenir ses travaux et ses affiliés. Les principaux bailleurs de fonds sont les suivants : Women in Informal Employment : Globalizing and Organizing (WIEGO), Olof Palmes Internationella Center, Foundation for a Just Society (FJS), Wellspring Philanthropic Fund, Stiftung Auxilium, FNV Mondiaal, International Labour Organization (ILO), et Trade Union Solidarity Centre of Finland (SASK). La FITD remercie chacune de ces organisations et fondations pour leur généreux soutien financier au fil des ans.

UTILISATION DES FONDS

Le montant total des ressources dépensées pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 s'élève à 4 027 744 USD. Les ressources ont été dépensées pour protéger et faire progresser les droits des travailleurs domestiques et pour le développement organisationnel aux niveaux national, régional et mondial.

Utilisation des fonds	USD
Projets nationaux	1,141,192
Projets régionaux	1,410,102
Projets globaux	788,055
Collecte de fonds et communication	191,868
Coordination and Management	496,527
TOTAL	4,027,744



Les liquidités disponibles au 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 038 617 USD.

Afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses futures et les imprévus, la FITD a constitué une réserve pour le Congrès (416 354 USD) et pour les frais de personnel (31 991 USD).

NOS DONATEURS ET NOS PARTENAIRES

La FITD remercie les organisations suivantes pour leur soutien :

- Arthur Svensson Award
- European Federation of Food, Agriculture and Tourism Trade Unions (EFFAT)
- Porticus
- FNV Mondiaal
- Foundation for a Just Society
- Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)
- Global Labor Justice - International Labor Rights Forum (GLJ-ILRF)
- Global Union Federations (GUFs)
- Organisation internationale du Travail (OIT)
- Confédération syndicale internationale (CSI)
- Union syndicale internationale de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie et bien plus encore (UITA)
- Kommunal Municipal Union
- National Domestic Workers Alliance
- Novo Foundation Fund of Tides Foundation
- Oxfam
- Olof Palmes Internationella Center
- Open Society Foundations
- SASK – Trade Union Solidarity Centre of Finland
- Solidarity Center
- Stiftung Auxilium/ Porticus Asia Ltd.
- Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)
- International Federation of Workers' Education Associations (IFWEA)
- ONU Femmes
- United Domestic Workers of America
- Urgent Action Fund for Women's Human Rights Asia and Pacific
- Wellspring Philanthropic Fund
- Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO)

et les nombreuses autres qui accroissent nos ressources et permettent à la FITD de gagner en puissance.

QUI SOMMES-NOUS ?

Membres du bureau



Présidente :
Carmen Brítez,
UPACU,
Argentine



1er vice-président :
Toindepi Dhure,
ZDAWU,
Zimbabwe



2e vice-présidente :
June Barrett,
NDWA,
États-Unis



Secrétaire générale:
Adriana Paz Ramírez
FITD, Bolivie

Membres du Comité exécutif – Titulaires



Sonia George,
SEWA, Inde



Elaine Duncan,
JHWU, Jamaïque



Emanuela Loretone,
Filcams CGIL
Nazionale, Italie*



Mary Ann Abunda,
Sandigan Kuwait
DWs Assoc., MOAN

Membres du Comité exécutif – Suppléant.e.s



Marina Künzi,
ACV Food
and Services,
Belgique



Ruth Díaz,
FENAMUTRA,
République
dominicaine



Jec Sernande,
Asie



Ida Le Blanc,
N.U.D.E.,
Trinité-et-
Tobago



Aissata
Sadjo,
SYTHOBRA,
Niger



Mercy,
DWSNJ,
MOAN



Doug Moore,
UDWA,
États-Unis

***Note:** Mme Pia Stalpaert a démissionné de son poste de membre titulaire pour l'Europe, avec effet le 23 avril 2024. Avec le consensus des affiliés européens, Mme Emanuela Loretone assume le rôle de membre titulaire pour l'Europe, tandis que Mme Marina Kunzi est membre suppléante.

NOS AFFILIATIONS

La FITD est affiliée à une autre organisation mondiale :

Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO)

<http://www.wiego.org>



LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES
DOMESTIQUES (IDWF) EST UNE ORGANISATION MONDIALE
DE TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES BASÉE SUR
L'ADHÉSION.

NOTRE OBJECTIF EST D'UNIR LES TRAVAILLEUSES
DOMESTIQUES POUR LUTTER POUR LEURS DROITS,
VAINCRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS, ET GARANTIR LA
DIGNITÉ, LA JUSTICE ET LA SÉCURITÉ.

IDWFED.ORG